Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240923_P_138 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Culture-Patrimoine

Objet : Signature d'une convention pour l'organisation de 2 séances de contes musicaux avec Mme TERRAT, dans le cadre du projet des « Rendez-vous des bébés lecteurs »

Le Président,

N° 20240923 P 138

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Mme Michelle TERRAT 107 Impasse des Charmilles 43140 SAINT VICTOR MALESCOURS

N° SIRET: 923 287 387 00016

Pour l'organisation de 2 séances de contes musicaux, dans le cadre du projet des « Rendez-vous Bébés lecteurs », à destination des enfants âgés de 0 à 3 ans

Date: 19 Octobre 2024

Durée: 20 minutes par représentation

Lieu: Salle des expositions de Saint Didier en Velay

Jauge: entre 10 et 12 enfants

Montant : 120€ TTC pour les 2 séances

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 23 septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODE

AR Prefecture

043-244301131-20240923-20240923_P_138-AU Reçu le 09/10/2024